



L'AGENCE AMÉRICAINE POUR
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Informations pour les bénéficiaires de projets



L'Agence Américaine pour le Commerce et le Développement
(U.S. Trade and Development Agency)
1000 Wilson Boulevard, Suite 1600
Arlington, Virginia 22209
Téléphone: 703.875.4357
Télécopieur: 703.875.4009
Courriel: info@ustda.gov
Site Web: www.ustda.gov



« Les activités de développement comprennent bien plus que l'aide au développement. La plus grande partie des fonds pour le développement ne proviennent pas de l'aide, mais des capitaux réels et domestiques et des investissements étrangers...

Pour combattre sérieusement la pauvreté, il faut donc sérieusement promouvoir l'essor des échanges commerciaux. »

**LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN
GEORGE W. BUSH**



NOTRE MISSION

Reconnaître que la croissance du commerce et du secteur privé sont des catalyseurs du développement, l'Agence américaine pour le commerce et le développement aide les bénéficiaires des projets dans les pays en voie de développement et les pays à revenu intermédiaire afin de mettre en place l'infrastructure et les conditions nécessaires pour la croissance économique. En permettant l'accès au savoir-faire américain en ce qui concerne la planification et le développement de projets prioritaires et des activités de renforcement des compétences, l'USTDA facilite les partenariats entre les bénéficiaires de projets et les sociétés Américaines qui contribuent au succès d'objectifs prioritaires de développement.



Qu'est-ce que l'USTDA?

L'USTDA est une agence indépendante du gouvernement américain subventionnée par le congrès américain pour l'assistance à l'étranger.

Quels sont ses objectifs ?

Notre but est de faire progresser le développement économique dans les pays en voie de développement et les pays à revenu intermédiaire, en permettant aux bénéficiaires de projets à l'étranger d'accéder à la technologie et à l'expertise américaines.

Quels sont les types de projets bénéficiant de l'appui de l'USTDA ?

L'USTDA assure le financement de subventions dédiées à la planification de projets propices au développement d'infrastructures modernes et d'un système de libre échange.

Quoique les activités de l'USTDA touchent une large gamme de secteurs, nombres d'entre elles sont principalement axées sur l'énergie et l'électricité, les transports, les mines et la mise en valeur des minéraux, les télécommunications, l'infrastructure et les services environnementaux et, les services de santé.

Quels sont les critères d'allocation des subventions de l'USTDA ?

L'USTDA évalue les projets principalement sur :

- la priorité que leurs bénéficiaires et pays de localisation leur attribuent et, leur probabilité de financement;
- leur potentiel de profits économiques mutuellement partagés par le pays hôte et les États-Unis, y compris les opportunités de coopération commerciales avec des entreprises américaines; et
- la présence d'une concurrence posée par des entreprises étrangères susceptibles de bénéficier de subventions et autres soutiens offerts par leurs gouvernements.

Avec qui travaille l'USTDA ?

L'USTDA accorde ses subventions directement aux bénéficiaires des projets à l'étranger.

Un bénéficiaire de projet à l'étranger est une entité locale ayant l'autorité de prendre des décisions et le pouvoir de mettre le projet en place. Il peut s'agir d'un organisme gouvernemental au niveau national, provincial ou local ou encore, d'une entreprise privée de la région.

L'USTDA oeuvre dans plus d'une centaine de pays, dans le monde entier.

Quels sont les types d'activités auxquels l'USTDA apporte son soutien ?

L'USTDA remplit sa mission en finançant :

- 1) la création de structures commerciales et la croissance sectorielle; et 2) l'identification de projets et l'analyse des investissements.

La création de structures commerciales et la croissance sectorielle facilitent et encouragent l'instauration de normes industrielles, de réglementations et règlements, d'accords commerciaux, d'une politique de libéralisation des marchés et d'autres réformes politiques. L'identification des projets et l'analyse des investissements sous-entendent certaines activités visant à faciliter les importants investissements monétaires nécessaires à la croissance des pays étrangers.

La création de structures commerciales et la croissance sectorielle

L'ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTÉE À LA CROISSANCE SECTORIELLE

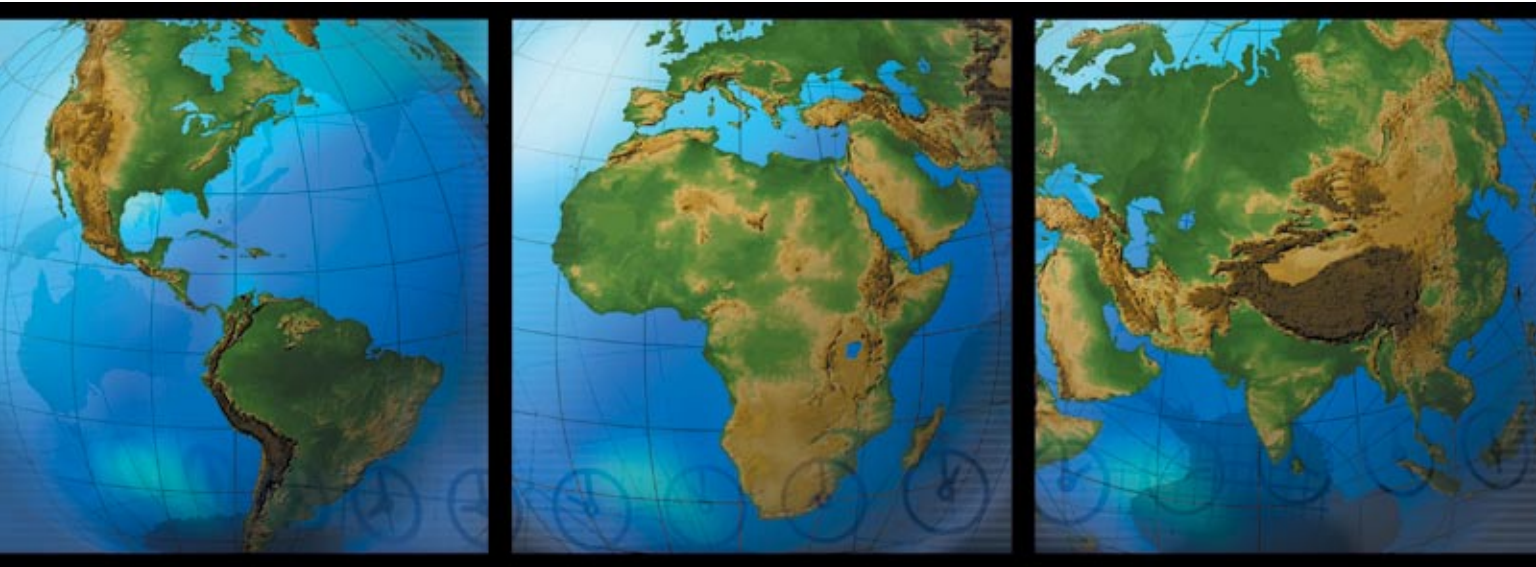
L'USTDA offre son assistance technique dans le but de faciliter l'élaboration de stratégies sectorielles, de normes industrielles et de régimes juridiques et réglementaires. Cette aide facilite l'instauration d'un environnement favorable aux affaires et au commerce. La sûreté et la sécurité des transports sont des secteurs de prédilection pour l'assistance technique mise à disposition par l'USTDA.

L'ASSISTANCE APPORTÉE AUX ACCORDS COMMERCIAUX

L'assistance technique apportée par l'USTDA à la création de structures commerciales intervient généralement lors de la négociation d'accords commerciaux et dans le cadre de la conformité aux critères d'accès à certains marchés internationaux de premier plan. Les domaines d'assistance comprennent le passage des douanes et l'évaluation en douane, les droits de propriété intellectuelle, les marchés gouvernementaux, les obstacles techniques entravant le commerce et le commerce des services.

LA FORMATION

USTDA offre de former certains responsables dans la mesure où ceux-ci sont dotés d'un pouvoir décisionnel et appartiennent à des secteurs économiques pouvant être pénétrés par les équipements et services américains. En règle générale, la formation offerte porte sur les questions technologiques et réglementaires et, est conçue pour donner aux bénéficiaires



de projets une meilleure compréhension de l'expérience et des aptitudes américaines. Cette formation peut-être obtenue aux États-Unis et/ou dans le pays hôte.

LES CONSEILLERS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

L'USTDA octroie des subventions aux organismes des gouvernements étrangers pour les prestations de certains conseillers commerciaux et industriels. Généralement, ceux-ci sont localisés dans certains ministères ou certaines municipalités où ils peuvent apporter leur appui aux activités de créations structurelles, dans l'optique des réglementations et normes commerciales ou dans celle de l'importation de technologies ou de services complémentaires.

La définition des projets et l'analyse des investissements

LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

L'USTDA accorde des subventions aidant à la planification des projets infrastructurels à l'étranger, avec entre autres le paiement d'études de faisabilité. Ces études procèdent à une évaluation des aspects techniques, financiers, environnementaux, juridiques et autres aspects essentiels des projets de développement infrastructurel pouvant potentiellement intéresser les prêteurs et investisseurs.

LES VISITES D'ORIENTATION

Les visites d'orientation font venir aux États-Unis, les bénéficiaires de projets à l'étranger en vue d'y observer la conception, la fabrication, le fonctionnement et la démonstration de certains produits et services américains pouvant les aider dans la réalisation de leurs objectifs de développement.

LES SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES

L'USTDA organise des séminaires, conférences et symposiums techniques, dans le monde entier. Ces rencontres sont

principalement axées sur un secteur ou projet spécifique et permettent aux bénéficiaires des projets à l'étranger de prendre contact avec des entreprises ou entités américaines susceptibles de mettre en place le financement du projet ou d'offrir une technologie ou expertise particulière éventuellement utile à sa réalisation.

L'AIDE AUX MARCHÉS

Dans le but d'encourager la transparence et l'intégrité des projets, l'USTDA accorde des subventions visant à faciliter l'établissement et la surveillance des activités de marchés pour les projets internationaux. L'aide apportée peut prendre la forme d'une mise en place de procédures appropriées à la soumission des offres, d'une assistance durant l'évaluation des devis techniques et d'une identification des fournisseurs ou soumissionnaires potentiels.

Comment faire connaître un projet à l'USTDA ?

Si vous travaillez à l'élaboration d'un projet ou d'une initiative que vous aimeriez présenter à l'USTDA dans l'espoir de recevoir une subvention, veuillez commencer par :

1. vous mettre en rapport avec le directeur régional ou le responsable de l'USTDA chargé de votre pays (voir la liste du personnel) ; ou,
2. communiquer avec le délégué commercial ou le représentant de l'USTDA à l'ambassade des États-Unis située dans votre pays.

Pour entamer officiellement le processus de soumission, un bénéficiaire de projet doit faire parvenir sa demande à l'USTDA. Si le bénéficiaire a choisi comme partenaire ou fournisseur privilégié une entreprise américaine bien déterminée, celle-ci doit présenter à l'USTDA sa propre soumission détaillée. Il n'existe aucune date limite pour la prise en compte des soumissions.

Comment fonctionne le processus d'approbation ?

Le contrôle préalable de toute soumission comprend deux étapes. En premier lieu, le personnel de l'USTDA procède à un examen interne pour déterminer si la soumission répond à ses exigences fondamentales. Les soumissions ayant passé l'examen interne sont ensuite analysées par des spécialistes techniques produisant indépendamment pour l'USTDA, soit une mission définitionnelle, soit une étude schématique. Les subventions de l'USTDA étant très demandées, la subvention de toutes les soumissions remplissant ces critères de financement est impossible.

Comment fonctionne le programme de subventions ?

Si le financement est approuvé par l'USTDA, l'Agence signe un accord de subvention avec le bénéficiaire du projet à l'étranger (le bénéficiaire). Celui-ci signe alors un contrat avec l'entreprise américaine sélectionnée, généralement au terme d'un processus concurrentiel, pour la réalisation de l'activité financée par l'USTDA. Tant l'accord de subvention que le contrat renferment le mandat définissant les paramètres de l'activité en question.

Quelles sont les responsabilités du bénéficiaire ?

Il appartient au bénéficiaire de gérer les activités financées par l'USTDA, d'examiner les factures et de fournir un soutien administratif de base.

Qui rémunère le contractant américain ?

L'accord de subvention est conclu entre l'USTDA et le bénéficiaire. Le contractant américain travaille sous contrat pour le bénéficiaire et facture ce dernier. Lorsque le bénéficiaire est satisfait du travail, il approuve les factures et les remet à l'USTDA, qui paie directement le contractant.

Les subventions de l'USTDA sont-elles remboursables ?

L'USTDA octroie des subventions et non des prêts. Les bénéficiaires n'ont donc pas à rembourser l'USTDA.

À combien s'élèvent les subventions ?

Chaque année, l'USTDA octroie environ 125 subventions. La subvention moyenne s'élève à 400 000,00 USD.

Comment prendre contact avec l'USTDA ?

Pour prendre contact avec le directeur régional ou le responsable de l'USTDA chargé de votre pays, veuillez appeler le 703.875.4357, télécopier au 703.875.4009 ou envoyer un courrier électronique à info@ustda.gov. Vous pouvez également consulter notre site Web à www.ustda.gov.

Où est située l'USTDA ?

L'USTDA oeuvre dans toutes les régions du monde. Le siège de l'agence est situé à Arlington, en Virginie, aux portes de la capitale américaine. Nous avons en outre des représentants en Afrique du Sud et en Thaïlande, chargés de promouvoir nos programmes en Afrique sub-saharienne et en Asie.



Une subvention de l'USTDA dans la République de la Guinée aide à établir un nouveau terminal d'export au port de Kamsar. Le projet favorise la croissance économique de la Guinée en augmentant la capacité commerciale du pays et en augmentant sa capacité d'utiliser les préférences commerciales sous la loi américaine sur la Croissance et les Possibilités économiques en Afrique (AGOA).

Avec quels autres organismes publics américains prendre contact ?

- U.S. & Foreign Commercial Service (Service du commerce extérieur des États-Unis) www.usatrade.gov
- U.S. Department of State (Département d'État des États-Unis) www.state.gov
- Office of the U.S. Trade Representative (Bureau du Délégué au commerce des États-Unis) www.ustr.gov
- Overseas Private Investment Corporation (Régie pour les investissements privés à l'étranger) www.opic.gov
- Export-Import Bank of the United States (Banque d'export-import des États-Unis) www.exim.gov
- U.S. Agency for International Development (Agence américaine pour le développement international) www.usaid.gov
- Millennium Challenge Corporation (La Société du compte du millénaire) www.mcc.gov



Plus d'information sur l'USTDA est disponible à www.ustda.gov.

Pour contacter l'USTDA, veuillez envoyer un courriel à Africa@ustda.gov pour la Région de l'Afrique sous-saharienne, ou MENA@ustda.gov pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient et LAC@ustda.gov pour l'Amérique latine et la Caraïbe.

Vous pouvez également appeler +1 703 875 4357 et demander à parler au directeur régional ou au responsable de pays pour votre région d'intérêt.

« Nos valeurs et nos intérêts nous conduisent à la conclusion suivante : La réduction de la pauvreté sur notre planète doit être l'objectif principal de la politique étrangère américaine...La stratégie afin de surmonter la pauvreté débute avec les échanges commerciaux. »

**LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN
GEORGE W. BUSH**